

GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance : ma commune.

Je découvre ma commune



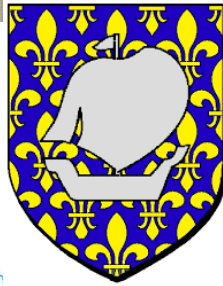
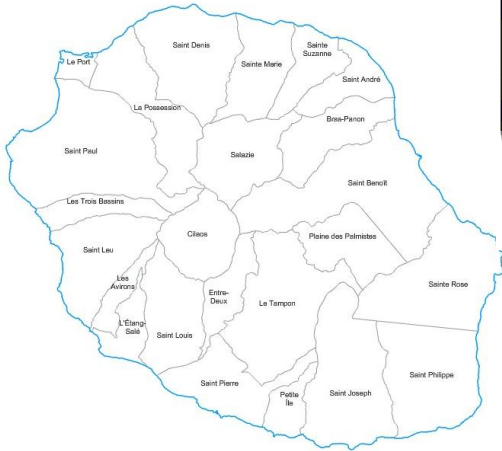
Quel est le nom de ta commune ?

D'après toi, combien y a-t-il d'habitants dans ta commune ?

Sur la carte, colorie ta commune.
Nomme 3 communes voisines.



Sur la deuxième photographie, quel bâtiment vois-tu ?



Descris le blason de ta commune.

Pourquoi va-t-on à la mairie ?

Je retiens

Chaque commune a sa mairie ou son hôtel de ville. On y inscrit les enfants à l'école et à la cantine. On y trouve **l'état civil**. On y célèbre les mariages.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

Anaïs Charles-Dominique – Bertel l'école

GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Qui s'occupe de la commune ?



Dans chaque commune, les habitants élisent des conseillers municipaux. Ceux-ci désignent un maire ou une maire. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans.

Comment s'appellent les habitants ?

Comment s'appelle la maire de ta commune ? Quand a-t-elle été élue ?

Qui l'a choisie ?

Qui sont ces enfants ?

La municipalité prend des décisions pour la commune (construction de bâtiments, gestion des déchets, création d'une piste cyclable...).



Un peu d'Histoire

Comment s'appelle ce bâtiment ?

Que produit-il ?

Que signifie « engagés » ?



En 1817, trois investisseurs mauriciens fondent cet établissement sur l'emplacement d'une ancienne plantation. À la fin du XIX^e siècle, ses turbines engloutissent déjà près de 850 tonnes de cannes par jour, faisant ainsi de Saint-Louis le poumon industriel de la côte sous-le-vent.

L'abolition de l'esclavage, en 1848, bouleverse la région. La main-d'œuvre fraîchement libérée déserte souvent les champs. Pour maintenir la production, les planteurs recrutent alors des engagés indiens, malgaches et chinois.

Une commune: une ville ou un village dirigé par une ou une maire.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

L'hôtel de ville, la mairie: le bâtiment qui abrite les services de la municipalité.

La municipalité: l'ensemble des personnes élues pour s'occuper de la commune.

Je retiens